

Genève, le 11 mars 2013

Réf.: **Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR**

Tél.: +41 22 730 6301

Fax: +41 22 730 5853

E-mail: tsb5rgafr@itu.int

- Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
- Aux Membres du Secteur UIT-T;
- Aux Associés de l'UIT-T des pays africains participant aux travaux du Groupe SG5 RG-AFR;
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T;
- Au Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;
- Au Bureau de zone de l'UIT de Dakar;
- Au Bureau de zone de l'UIT de Yaoundé;
- Au Bureau de zone de l'UIT de Harare

Objet: **Quatrième réunion du Groupe régional pour
l'Afrique de la Commission d'études 5 de l'UIT-T,
Ouagadougou (Burkina Faso), 9-10 juillet 2013**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que, à l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Burkina Faso, le Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 5 de l'UIT-T (SG5 RG-AFR) tiendra sa quatrième réunion à l'Hôtel Laïco Ouaga de Ouagadougou (Burkina Faso), les 9 (après-midi) et 10 juillet 2013.

Cette réunion suivra immédiatement l'Atelier de l'UIT intitulé "*Bâtir un avenir durable par l'adoption de normes sur les TIC vertes*" (voir la Circulaire TSB 11), qui se tiendra les 8 et 9 (matin) juillet 2013.

Par ailleurs, la cinquième réunion du Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 12 de l'UIT-T ainsi qu'un éventuel atelier sur des questions intéressant la CE 12 auront lieu les 11 et 12 juillet 2013. Ces réunions seront également accueillies par l'ARCEP, au même endroit.

Je tiens à vous informer que la réunion s'ouvrira à 14 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 12 h 30 à l'Hôtel Laïco Ouaga. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées aux entrées du lieu de la réunion. Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés à l'**Annexe A**.

Le projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi par le Président du Groupe SG5 RG-AFR, figure dans l'**Annexe B**.

Vous trouverez dans l'**Annexe C** des informations pratiques relatives au lieu de la réunion.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

Annexes: 3

ANNEXE A

(à la Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR)

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS

DÉLAI DE SOUMISSION DES CONTRIBUTIONS: Nous vous invitons à soumettre vos contributions par courrier électronique à l'adresse tsbsg5rgafr@itu.int. Le délai de soumission des contributions est de 12 (douze) jours calendaires avant la réunion. Ces contributions, qui seront publiées sur le site web du Groupe SG5 RG-AFR, devront donc parvenir au TSB le **26 juin 2013 au plus tard**. Nous vous invitons à soumettre vos contributions le plus tôt possible afin de laisser suffisamment de temps pour la traduction.

GABARITS: Pour élaborer votre contribution, veuillez utiliser l'ensemble de gabarits (*templates*) mis à votre disposition. Ces gabarits sont accessibles à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/templates>. Le nom de la personne à contacter au sujet de la contribution, ses numéros de télécopie et de téléphone ainsi que son adresse électronique doivent figurer sur la page de couverture de tous les documents.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

INTERPRÉTATION: En accord avec le Président du Groupe, les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français.

TRADUCTION: Les documents de la réunion seront traduits en français et en anglais.

RÉSEAU LOCAL SANS FIL (WLAN): Des équipements et un accès à l'Internet seront mis à disposition sur le lieu de la réunion.

RÉUNIONS SANS PAPIER: En accord avec son Président, le Groupe SG5 RG-AFR prendra de nouvelles mesures pour travailler dans un environnement entièrement électronique. La réunion se déroulera par conséquent sans document papier.

INSCRIPTION ET BOURSES

INSCRIPTION: Afin de permettre aux organisateurs de prendre les dispositions nécessaires, je vous saurais gré de bien vouloir leur faire parvenir par lettre, par télécopie (+41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int) **au plus tard le 10 juin 2013**, la liste des personnes qui représenteront votre Administration, Membre de Secteur, Associé, établissement universitaire, organisation régionale et/ou internationale ou autre entité. Les administrations sont invitées à indiquer également le nom du Chef de délégation (et du Chef adjoint, le cas échéant).

Veillez noter que la préinscription des participants aux réunions de l'UIT-T se fait *en ligne* sur le site web de l'UIT-T (<http://itu.int/en/ITU-T/others/sg5rgafr/Pages/default.aspx>).

BOURSES: Nous avons le plaisir de vous informer qu'une bourse partielle par administration sera accordée, **pour la Région Afrique uniquement**, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des pays les moins avancés ou des pays en développement à faible revenu (<http://itu.int/en/ITU-T/info/Pages/resources.aspx>). Toute demande de bourse doit être agréée par l'Administration concernée de l'Etat Membre de l'UIT. Les demandes de bourse (établies à l'aide du **Formulaire 1** ci-joint) doivent être renvoyées à l'UIT au plus tard **le 10 juin 2013**.

PRINCIPALES ÉCHÉANCES (avant la réunion)

- 10 juin 2013: – demandes de bourse et inscription en ligne
- 26 juin 2013: – dernier délai pour la soumission des contributions

FORMULAIRE 1 – DEMANDE DE BOURSE
(joint à la Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR)

	<p>Réunion du Groupe SG5 RG-AFR et Atelier intitulé "Bâtir un avenir durable par l'adoption de normes sur les TIC vertes"</p> <p>Ouagadougou (Burkina Faso), 8-10 juillet 2013</p>	
---	---	---

Veillez retourner à:

UIT
Genève (Suisse)

E-mail: bdtfellowships@itu.int
Tél.: +41 22 730 5227
Fax: +41 22 730 5778

Demande d'une bourse partielle à soumettre avant le 10 juin 2013

Les candidatures féminines
sont encouragées

Numéro de confirmation d'inscription:
(Note: Les boursiers doivent impérativement se préinscrire à l'aide du formulaire d'inscription en ligne disponible à l'adresse <http://www.itu.int/en/ITU-T/others/sg5rgafr/Pages/default.aspx>)

Pays: _____

Administration/Organisation: _____

Mme/Mlle/M. _____ **Nom de famille** _____ **Prénom** _____

Titre: _____

Adresse professionnelle: _____

Tél.: _____ **Fax:** _____ **E-Mail:** _____

RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LE PASSEPORT:

Date de naissance: _____

Nationalité: _____ **Numéro du passeport:** _____

Date de délivrance: _____ **A (lieu):** _____ **Date d'expiration:** _____

Veillez choisir parmi les options suivantes:

- Billet d'avion en classe économique (lieu d'affectation/Ouagadougou/lieu d'affectation).**
- Indemnité journalière de subsistance pour couvrir les frais d'hébergement, les repas et les dépenses diverses.**

Signature du candidat:

Date:

AFIN DE VALIDER CETTE DEMANDE DE BOURSE, LE NOM, LE TITRE ET LA SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE CHARGÉ D'AUTHTENTIFIER LA DEMANDE DU CANDIDAT DOIVENT ÊTRE MENTIONNÉS CI-DESSOUS AVEC CACHET OFFICIEL.

N.B. LES BOURSIERS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE PRÉSENTS PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA RÉUNION.

Signature:

Date:

FORMULAIRE 2 – ARRIVÉE ET TRANSPORT JUSQU'À L'HÔTEL

(joint à la Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR)



Réunion du Groupe SG5 RG-AFR
Ouagadougou (Burkina Faso), 8-12 juillet 2013



**Afin d'assurer les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, il est demandé aux participants de bien vouloir remplir et renvoyer ce formulaire à Marguerite OUEDRAOGO / BONANE, au plus tard le 28 juin 2013, par courrier électronique (ouedma@arce.bf)
Tél: + 226 70 24 43 95**

Nom

Prénom

Fonctions occupées

Organisation Pays

Téléphone:

E-mail:

Hôtel dans lequel vous séjournerez:

Nom de l'hôtel

Adresse

Un service de transport sera assuré entre l'aéroport et les hôtels et le lieu de la réunion. Pour faciliter l'organisation des transports, veuillez fournir les renseignements relatifs à vos vols d'arrivée et de départ.

Date d'arrivée	Heure d'arrivée du vol	VOL N°
Date de départ	Heure de départ du vol	VOL N°

ANNEXE B

(à la Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Principales décisions prises par l'AMNT-12
- 4 Organisation des travaux du Groupe SG5 RG-AFR
- 5 Désignation du président et des vice-présidents
- 6 Préparation de la prochaine réunion
- 7 Rapport de la dernière réunion du Groupe SG5 RG-AFR
- 8 Examen des priorités du Groupe SG5 RG-AFR pour la prochaine période d'études
- 9 Examen du programme de travail
- 10 Divers

ANNEXE C

(à la Lettre collective TSB 1/SG5RG-AFR)

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL POUR LES PARTICIPANTS

1 Lieu de la réunion

Hôtel Laïco
Ouagadougou, Burkina Faso
Tél.: (00 226) 50 49 98 00/07
Fax: (00 226) 50 49 98 01/02
www.laico-ouaga2000.com

2 Arrivée, départ et transport

A la réception des renseignements communiqués par les participants concernant leurs vols, des dispositions seront prises pour l'accueil à l'aéroport international de Ouagadougou et le transfert aux différents hôtels. Un transport sera également assuré entre les hôtels et le lieu de la réunion. Le service de navette est gratuit.

3 Enregistrement des délégués

L'enregistrement des délégués se fera sur place (Hôtel Laïco).

4 Horaires de travail

Horaires de travail (provisoires):	de 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
Pauses-café:	à 10 h 30 et à 16 h 30
Pause-déjeuner:	à 13 h 00

5 Documentation

Les documents relatifs à la réunion seront fournis sur place sous forme électronique. Il est donc recommandé aux participants d'apporter leur ordinateur portable et une clé USB pour pouvoir télécharger les documents.

6 Hébergement/hôtels

Des tarifs préférentiels ont été négociés pour les participants à la réunion. La liste des hôtels retenus et les prix négociés figurent dans l'Annexe 1.

Pour réserver une chambre dans l'hôtel de votre choix, veuillez remplir le formulaire de réservation de chambre d'hôtel (Annexe 3) pour chaque membre de votre délégation et l'envoyer directement à l'hôtel, avec copie à Carole Kanmouni (carole.habiba@arcep.bf).

7 Visas (formalités d'entrée)

Formalités de passeport

Un passeport en cours de validité est exigé pour toute personne se rendant au Burkina Faso, sauf pour les citoyens des pays de la CEDEAO, pour lesquels une simple carte nationale d'identité suffit.

Visa

Tous les visiteurs, sauf les citoyens des pays de la CEDEAO, doivent disposer d'un visa pour entrer au Burkina Faso. Les visas pourront être obtenus auprès des missions diplomatiques ou consulaires représentant le Gouvernement du Burkina Faso à l'étranger.

Délivrance de visas à l'arrivée

Pour permettre la délivrance d'un visa d'entrée dès leur arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou, les visiteurs en provenance de pays n'ayant pas de mission diplomatique ou consulaire représentant le Gouvernement du Burkina Faso sont priés de communiquer, au plus tard le **15 juin 2013**, leurs nom, date de naissance, nationalité et numéro de passeport au Comité d'organisation:

Courriel: osi@arce.bf ou ouatsi@arce.bf

Tél.: +226 70 21 41 53

Les participants de tous les pays peuvent obtenir un visa dès leur arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou contre paiement de 72 000 francs CFA (environ 175 USD) et présentation de deux photos d'identité.

Formalités douanières

Les visiteurs entrant au Burkina Faso peuvent apporter avec eux au maximum quatre litres d'alcool. L'importation en franchise de taxes d'objets personnels en quantités raisonnables (appareils photo, caméscopes, montres, stylos, briquets et produits cosmétiques) est autorisée. Les autres marchandises (magnétoscopes et autres équipements électroniques) sont assujetties à des droits de douane, qui doivent être payés sur-le-champ. Il est interdit d'apporter des drogues illicites au Burkina Faso.

8 Santé

Pour entrer au Burkina Faso, tous les visiteurs doivent être en possession d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité. Il est recommandé d'être vacciné contre l'hépatite et le choléra. Le paludisme étant une maladie répandue au Burkina Faso, il est conseillé de prendre les mesures prophylactiques qui s'imposent.

Vaccins indispensables

- Vaccin contre la fièvre jaune

Vaccins recommandés

- Vaccins contre l'hépatite A et B
- Vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la polio (DT-Polio)
- Vaccin contre la méningite A+C+Y+W135

Les participants sont informés qu'un service de premier secours, disponible gratuitement et en permanence, sera assuré sur le lieu de la réunion. Les éventuelles hospitalisations ou évacuations doivent être gérées par les participants eux-mêmes et se feront dans les centres médicaux suivants:

Hôpital national Yalgado OUEDRAOGO

Avenue de l'Oubritenga, en face du CNRST

Tél.: (+226) 50 31 16 55/56

Clinique Philadelphie

404, Rue du Président Maurice YAMEOGO

Tél.: (+226) 50 33 28 71

Courriel: clinique-philadelphie@fasonet.bf

Clinique du Coeur

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

Tél.: (+226) 50 39 74 74/75 75

Courriel: clinique_du_coeur@fasonet.bf**Clinique El Fateh – Suka**

Tél.: (+226) 50 43 16 43/06 00

Courriel: clinique.elfateh@suka.bf**9 Monnaie/taux de change**

La monnaie officielle est le *franc de la Communauté Financière Africaine* (FCFA). Les valeurs des billets de banque sont de 10 000, 5 000, 2 000, 1 000 et 500 FCFA et celles des pièces sont de 500, 250, 200, 100, 50, 25, 10 et 5 FCFA. Le Burkina Faso fait partie de la zone franc CFA. Il n'y a pas de limite au montant des devises étrangères ou chèques de voyage que les visiteurs peuvent apporter au Burkina Faso. Les banques commerciales et les hôtels offrent des facilités de change. Vous pouvez aussi changer de l'argent à l'aéroport.

Pour obtenir la liste des agences, consultez le site www.westernunion.com.

Les taux de change sont les suivants:

1 USD = 450 FCFA (Source: www.xe.com)

1 EUR = 655,957 FCFA

Guichets automatiques

Plusieurs banques locales sont équipées de guichets automatiques qui acceptent les cartes Visa.

Western Union

Il existe plusieurs agences Western Union à Ouagadougou.

Banques à Ouagadougou**Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest – BCEAO**

Avenue Gamal A. Nasser

Tél.: (+226) 50 30 60 15/16

Ecobank Burkina

42 avenue de Yatenga

Tél.: (+226) 50 31 11 11

Bank of Africa

Avenue A. Sangoulé Lamizana

Tél.: (+226) 50 30 19 88

United Bank of Africa UBA (ex-Banque Internationale du Burkina)

Rue de la Résistance du 17 Mai

Tél.: (+226) 50 31 42 39

Coris Bank

Avenue N'Kwamé Krumah

Immeuble Coris Bank

Tél.: (+226) 50 30 68 14

Banque Commerciale du Burkina – BCB

Avenue N'Kwamé Krumah

Tél.: (+226) 50 30 78 78

Société Générale des Banques du Burkina – SGBB

Rue de l'hôtel de Ville

Tél.: (+226) 50 32 32 32

Banque internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina – BICIA-B

Avenue N'Kwamé Krumah

Tél.: (+226) 50 32 56 00

Banque Régionale de Solidarité – BRS

Avenue Kwamé N'Krumah

Tél.: (+226) 50 49 60 00

Banque pour l'Agriculture et le Commerce du Burkina Faso – BACB

Rue de l'Hôtel de ville

Tél.: (+226) 50 30 04 12

Banque Sahélo saharienne pour l'investissement et le Commerce – BSIG

Avenue Kwamé N'Krumah

Tél.: (+226) 50 32 84 01/04

Atlantic Bank

Tél.: (+226) 50 49 24 46

Cartes de paiement (crédit/débit)

Les cartes Diners Club, MasterCard et Visa ne sont pas acceptées partout. Il est utile de vérifier auprès de votre banque si vous pouvez payer vos achats et autres services avec votre carte.

10 Langues

Le français est la langue officielle au Burkina Faso, mais 90% de la population parle des langues africaines indigènes appartenant à la famille des langues soudaniques, dont la plus répandue est le mooré, parlé par 55% de la population. Les divers groupes ethniques parlent leur propre langue.

11 Climat et vêtements

Au Burkina Faso, le climat est tropical, chaud et sec. On distingue deux saisons: la saison sèche de novembre à mai, et la saison des pluies de juin à octobre.

Sous l'effet de l'harmattan, un vent très sec qui vient de l'est, la période de mai à septembre est très chaude, avec des températures comprises entre 30 et 40° C. La pluviométrie moyenne annuelle est de 115 cm (45 pouces) au sud-ouest, et de seulement 25 cm (10 pouces) à l'extrême-nord et au nord-est. La saison des pluies dure quatre mois au nord-est et six mois au sud-est (de mai à octobre). Il est recommandé de porter des vêtements légers.

12 Heure locale

Le Burkina Faso est à l'heure GMT.

13 Electricité

L'électricité est fournie en 220 V CA, 50 Hz. Les prises sont des prises standard à deux broches.

14 Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Comité d'organisation mis en place par l'ARCEP.

Nom: OUATTARA Sibiri

Courriel: osi@arce.bf ou ouatsi@arce.bf

Tél.: +226 70 21 41 53

LISTE DES HÔTELS

Hôtel	Type de chambre	Prix en FCFA	Distance du lieu de la réunion	Remarques
HOTEL LAÏCO ***** OUAGA 200 Av. Zagré Pascal 01BP 1603 Tél. +(226) 50 49 98 00 Fax. +(226) 50 49 98 01 reservations@laico-ouaga2000.com	Simple ou double Suite junior Suite diplomatique	84 031 (x) 136 374 (x) 180 900 (x)	Sans objet	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 950 FCFA par personne pour le séjour
JOLY HOTEL**** Tél.: +(226) 50 37 62 57 Fax: +(226) 50 37 62 59 Courriel: info@jolyhotel.bf / jolyhotel.ouaga2000@fasonet.bf 10 min de l'aéroport	Simple Double Suite junior	50 000 (x) 65 000 (x) 80 000 (x)	5 min	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 360 FCFA par personne pour le séjour
AZALAI HOTEL INDEPENDANCE ***** Courriel: independance@azalailhotels.com Fax: +(226) 50 30 60 Fax: +(226) 50 30 60 63	Simple Simple avec baignoire	60 000 (x) 65 000 (x)	30 min	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 360 FCFA par personne pour le séjour
PALM BEACH **** Av. Kwame N'Krumah 01 BP 5557 Ouagadougou 01 Tél: +(226) 50 31 09 91/ 50 31 68 29/50 30 69 79 Fax: +(226) 50 31 68 39	Standard Prestige Suite junior	35 000 (✓) 50 000 (✓) 75 000 (✓)	25 min	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 360 FCFA par personne pour le séjour
SPLENDID HOTEL**** Av. Kwamé N'Krumah 01 BP 1715 Ouagadougou 01 Tél.: +(226) 50 31 72 78/79/82 Réservations: +(226) 50 31 24 54 Fax: +(226) 50 31 72 91 3 min de l'aéroport	Simple splendide I Simple splendide II Double splendide I Double splendide II	46 750 (✓) 55 250 (x) 56 750 (x) 65 250 (x)	25 min	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 360 FCFA par personne pour le séjour

PACIFIC HOTEL *** Av. Léo-Frobenius - 01 BP 5818 Ouagadougou Tél: +(226) 50 31 30 37/ 50 31 32 42/50 30 65 42 Fax: +(226) 50 31 30 39 5 min de l'aéroport pacifichotel@fasonet.bf	Simple Double Suite	42 000 46 000 80 000	25 min	Taxe touristique: 1 000 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 1 500 FCFA par personne pour le séjour
RELAX HOTEL *** Av. de la Nation 01 BP 567 Ouagadougou 01 Tél: +(226) 50 31 32 31/ 50 31 32 33 Fax: +(226) 50 30 89 08 relax.hotel@fasonet.bf www.groupe-soyaf.com	Simple Double	25 000 (x) 30 000 (x)	30 min	Taxe touristique: 1 000 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 1 500 FCFA par personne pour le séjour
PALACE HOTEL***** OUAGA 2000 01 BP 1603 Tél. +(226) 50/49 98 00 Fax. +(226) 50/49 98 01	Simple ou double Suite junior	50 000 (✓) 70 000 (✓) 130 000 (✓)	2 min	Taxe touristique: 1 180 FCFA par personne et par nuitée Taxe communale: 2 950 FCFA par personne pour le séjour

(x) = sans petit déjeuner

(✓) = avec petit déjeuner

SORTIR À OUAGADOUGOU

Restaurants

La Forêt

Avenue Bassawarga
Plat principal à partir de 2 800 FCFA
Ouvert midi et soir

Restaurant Akwaba

Avenue Kwame N'Krumah
Entrées de 1 500 à 2 500 FCFA
Plat principal de 2 500 à 4 000 FCFA
Ouvert midi et soir

Maquis Le Pouvoir

Avenue Dimdolobsom
Plat principal de 1 000 à 2 000 FCFA
Ouvert de 11 h 00 à 1 h 00

Monopole Plus

A proximité de la Rue Agostino Neto
Plat principal de 3 000 à 4 500 FCFA
Ouvert de 9 h 00 à 22 h 00

Le Gondwana

Tél.: 50 36 11 24
Plat principal de 3 000 à 4 500 FCFA
Ouvert à partir de 18 h 00

Restaurant de Chine

Avenue Houari Boumediene
Plat principal de 2 800 à 6 000 FCFA
Ouvert midi et soir (du mercredi au lundi)

Le Verdoyant

Avenue Dimdolobsom
Plat principal de 2 800 à 4 500 FCFA
Ouvert midi et soir (du jeudi au mardi)

Baratapas

Rue Commerce
Salades de 800 à 1 500 FCFA/Tapas de 500 à 3 000 FCFA
Ouvert de 10 h 00 à 24 h 00 (du mardi au dimanche)

Restaurant l'Eau Vive

Rue de l'Hôtel Ville
Entrées de 1 300 à 3 800 FCFA
Plat principal de 3 800 à 5 900 FCFA
Ouvert midi et soir (du lundi au samedi)

Le Coq Bleu

Rue Patrice Lumumba, au coin de l'Avenue Kwame N'Krumah
Plat principal à partir de 3 500 FCFA
Ouvert midi et soir (du mercredi au lundi)

Diwan al Mokhtar

Tél.: 50 33 57 75

La Rochelle

Tél.: 50 30 58 66

Le Belvédère

Tél.: (+226) 50 33 64 21

Le Tiébélé

Tél.: (+226) 50 31 29 14

Appaloussa

Tél.: (+226) 50 30 72 01

Le duplex

Tél.: (+226) 50 37 56 56

Le Monomotapa

Tél.: (+226) 50 37 60 99

L'Orient

Tél.: (+226) 50 36 15 09

Epicerie fines**Chez Simon**

Avenue Kwamé Krumah

Tél.: (+226) 50 33 21 46

Paradis des meilleurs vins

Avenue Kwamé Krumah

Tél.: (+226) 50 30 63 64

Les délices de Sesska

Route de Fada

Tél.: (+226) 50 36 61 28

Pâtisserie de Koulouba

Située à Koulouba

Tél.: (+226) 50 30 77 17

Les p'tits délices

Tél.: (+226) 50 39 96 66

Attractions touristiques à Ouagadougou

- Jardin botanique et zoologique Bangr-Weogho
- Palais Mooro Naba
- Village d'art et d'artisanat de Ouagadougou (VOA)
- Centre d'art et d'artisanat féminin de Gounghin
- Ouvrages de bronze de Nioghsin et/ou à la Place du Grand Lion
- Jardin de sculptures sur granit de Loango
- Mare aux crocodiles sacrés de Bazoulé
- Musée Manéga

Boutiques

Marina Market; Orca; Cado Déco; Free Way; Burkina pas Cher; Scimas; Wrangler